

IDENTIFIER LES MISSIONS DE L'APPRENTI DANS L'ENTREPRISE EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Contexte

Selon l'enquête menée par l'Opcommerce, l'une des causes de rupture des contrats d'apprentissage est l'insatisfaction des apprentis due à la discordance entre les missions confiées en entreprise et la formation suivie.

Face à ce constat, il est essentiel que les missions confiées aux apprentis en entreprise, pendant la durée de leur contrat d'apprentissage, soient alignées avec la certification visée. Cela garantit une alternance efficace entre théorie et pratique, favorisant ainsi l'acquisition des compétences.

I. Objectif

Identifier en amont de la signature du contrat d'apprentissage les missions confiées en entreprise, pour s'assurer qu'elles correspondent bien aux compétences définies dans le référentiel de compétences.

II. Quand ?

Cette étape est à réaliser avec l'entreprise en s'appuyant sur la fiche de poste, avant le démarrage du contrat d'apprentissage. L'outil, inclus ci-après, vous servira de guide pendant la formation et les suivis individuels, afin de garantir la mise en œuvre des missions identifiées à réaliser en entreprise.

III. Mode d'emploi

- Identifier la certification qui sera suivie par l'apprenti.
- Renseigner les blocs de compétences et les activités visées correspondant à la certification préparée par l'apprenti, à partir des référentiels de compétences via le site [France compétences](https://www.francecompetences.fr).
- Renseigner le poste occupé pendant le contrat d'apprentissage.
- Renseigner les missions qui seront réalisées par l'apprenti en entreprise.

